

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 11 juillet 2014

L'an deux mille quatorze, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 07/07/2014

Présents : MM. GUILLAUME, FUSTIER, LAMARTINE, PIREYRE, PELLETIER, SOBCZAK, PODEVIN et Mmes ROUSSET, TENNEREL, CASSAGNE, PEYRON, RAYNAUD, DUSSOT, PLOS.
M. REYNARD Julien a donné procuration à Mme DUSSOT Isabelle.

Secrétaire de séance : Mme PLOS Josiane.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2014.

1/ Présentation du projet VALOREM :

Présentation faite par M. Frédéric PETIT – Responsable Agence de Carcassonne : Producteur d'énergies vertes. Cette société a été diligentée par la Manufacture de pneumatiques MICHELIN pour procéder à une étude de faisabilité de pose de panneaux photovoltaïques pour la réhabilitation du site dit de « La Barbarade ». VALOREM doit répondre à 3 appels d'offres pour mener à bien ce projet et être autorisée à déposer le permis de construire auprès de la Commune de Billom (délai d'instruction maximum de 18 mois autorisation donnée par Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme). Ces éléments nous sont communiqués à titre indicatif, La Commune n'est nullement décisionnaire mais reste très attentive à l'intégration du projet dans l'environnement. Monsieur le Maire rappelle à la société VALOREM que le Conseil Municipal de Montmorin doit être associé au projet et tenu informé de toutes avancées dans ce dossier.

2 / Avenants marché public - nouvelle école :

Avenants :
Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux supplémentaires, des suppressions de travaux et des ajustements des taux de TVA nécessitent de régulariser par des avenants avec plusieurs lots du marché pour la construction de l'école.

Le montant initial du marché était de 1 001 534,47€HT
Au vu du tableau récapitulatif établi par les architectes, le nouveau montant du marché pour la construction de l'école est de 1 000 642,97 €H.T. Monsieur le Maire est autorisé à signer les avenants s'y affèrent.

Bilan des travaux :

Quelques retards constatés par rapport au planning initial. Les entreprises mettent tout en œuvre pour rattraper ce retard.
Réunion pour les opérations préalables de réception de travaux : Le jeudi 17 juillet – 16H
Réunion de réception des travaux : le jeudi 24 juillet à 16H
Inauguration de la nouvelle école : le vendredi 19 septembre à 18H

3 / Rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes Billom-St-Dier-Vallée du Jauron

Ce rapport a été distribué à tous les conseillers municipaux

avant la séance. Monsieur le Maire fait une présentation synthétisée de l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes de Billom-St-Dier-Vallée du Jauron et de son activité.

Celui-ci est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes ou au secrétariat de Mairie.

4 / Création d'une réserve foncière

Monsieur le Maire propose de créer une réserve foncière : acquisition partielle d'un terrain : environ 1 hectare au lieudit « Le Peux Ouest » qui pourrait représenter dans le futur un moyen d'échange lors de la transformation de la carte communale en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Monsieur le Maire est autorisé à prendre contact avec l'EPF-Smaf (Etablissement Public Foncier) pour effectuer les démarches administratives nécessaires.

5/ Questions diverses

DESK SUD prestataire de notre parc - photocopieurs, nous a fait une proposition de location de matériel - nouvelle génération à un coût plus compétitif. Le photocopieur actuel de la Mairie sera transféré dans la nouvelle école dès la rentrée. Economie de 475 € par an sur la location des 2 photocopieurs.

Marché à commandes : voirie 2014

Un devis estimatif de travaux de voirie a été établi par la Société COLAS pour un montant de 23 712 €TTC. Monsieur le Maire est autorisé à signer ce devis. Les travaux devront être réalisés courant août.

Ecole :

Déménagement de l'ancienne école : le samedi 02 août à 7H30.
Livraison des nouveaux équipements au cours de la 3^{ème} semaine de juillet.

Chantier d'insertion 2015 :

Les travaux proposés seront le décrépiage et le rejointement du four de « Coissard ». Durée prévue des travaux d'exécution 2 semaines.

Présentation du SIAEP Rive Gauche de la dore : aura lieu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le vendredi 12 septembre à 20H.

Association de la Vallée du Madet : suite au conseil d'administration du 14 juin 2014, celle-ci projette la mise en place d'un plan de circulation des engins motorisés dans cette vallée afin de protéger ce site.

Le Comité des Fêtes, lors de sa dernière assemblée générale du 27 juin 2014 a décidé de ne pas reconduire la manifestation de la Fête de la Confiture pour 2014. Cette association souhaite réfléchir à un nouveau concept pour 2015.

SBA : La pose d'un container à vêtements a été annulée au vu des contraintes, mais aussi compte tenu des collectes de même type à proximité : Commune de Billom et déchetterie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.